

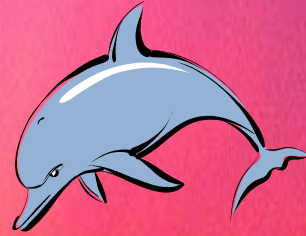
Piscine Municipale d'Avallon

LES COURS

D'APPRENTISSAGE DE

NATATION ENFANTS

ÉTÉ



Pourquoi et pour qui?

- - Pour se familiariser au milieu aquatique
- - S'initier à la pratique de la natation
- - Les cours s'adressent aux enfants à partir de 6 ans.
- - Les leçons de natation sont dispensées par les maîtres nageurs sauveteurs en exercice à l'exclusion de toutes autres personnes. Elles seront données pendant les heures de service

Comment?

- - Les groupes sont composés de six élèves maximum.
- - La durée des cours est de 40 minutes.
- - **Forfait** « savoir nager » **95 € + 2 €** pour l'achat de la carte magnétique (entrées comprises avec un minimum de 10 leçons).
- - **En cas d'absence la leçon doit être décommandée et l'absence doit être justifiée au préalable.**
- - **Toute absence répétée et non justifiée (3 max) entraînera le report du cycle d'apprentissage.**
- - **Pour un bon apprentissage il est nécessaire d'être assidu.**
- - A la suite de la 1ère séance, le maître nageur précisera les modalités de règlement du forfait.
- - La fin du cycle d'apprentissage sera validée lorsque l'enfant nagera 25m dans une nage correcte, effectuera un équilibre dorsal et aura acquis l'immersion (départ sauté).

Quand et avec qui?



Les heures fixées sont celles du début du cours (prévoir le temps de déshabillage).

Du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00